



Secrétariat
de l'Assemblée des
Premières Nations
du Québec
et du Labrador

Secretariat of the
Assembly of the
First Nations
of Quebec
and Labrador

250, Place Chef Michel Laveau, suite 201, Wendake, QC G0A 4V0
Tél.: (418) 842-5020 / 842-5274 FAX: 842-2660

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Les Premières Nations exigent la cogestion des ressources naturelles
« Le Québec ne peut pas ignorer nos droits »
- Ghislain Picard -

Québec, le 22 octobre 2008 – Le Chef de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador, Ghislain Picard, accompagné d'une dizaine de Chefs, a servi un avertissement au gouvernement du Québec : « il ne peut pas y avoir de développement sans la participation des Premières Nations qui n'ont jamais cédé leurs droits et titres ainsi que celles qui ont des droits issus de traité ».

Il a fait cette déclaration en commission parlementaire portant sur la réforme du régime forestier. « Le Québec fête ses 400 ans; nous fêtons 10 000 ans de présence » a rappelé le Chef Picard, en soulignant que les Premières Nations du Québec n'ont jamais renoncé à leurs droits sur le territoire. « Contrairement à d'autres régions du Canada, il n'y a pas eu, ici, de signature de traités, il n'y a pas eu de cession de droits et il n'y a pas eu d'abandon de nos titres et de nos droits. L'ensemble du territoire québécois est donc toujours affecté par les droits ancestraux des Premières Nations. Le gouvernement du Québec ne peut pas ignorer ces droits», a déclaré le Chef de l'APNQL, réagissant ainsi à la récente annonce du Plan Nord par le premier ministre québécois.

Les Chefs ont tour à tour soumis des questions aux membres de la commission et ont souligné leur désir de voir le gouvernement du Québec adopter une toute nouvelle attitude à l'égard des relations avec les Premières Nations. Celles-ci exigent une cohabitation du territoire respectueuse de leurs droits, passant nécessairement par une cogestion des ressources naturelles.

Sortir de la dépendance

Pour le Chef de l'APNQL, cet appel urgent pour la reconnaissance de leur droit est intimement lié aux enjeux d'ordre socioéconomique des Premières Nations. « Le débat sur les droits n'est pas une question théorique ni légale, c'est une question de survie. Les gouvernements du Canada et du Québec veulent maintenir les Premières Nations dans la dépendance et s'accaparer leur territoire. En 2008, peut-on sortir du XVIIe siècle et mettre fin au colonialisme? » a conclu Ghislain Picard.

L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador est l'organisme régional qui regroupe les Chefs des Premières Nations du Québec et du Labrador.

-30-

Contact : Alain Garon, agent d'information et de communications
APNQL
Tél. : (418) 842-5020
Cell. : (418) 956-5720